



SECRETAIRE

Isabelle Demol
Secretariat@bbcbrainois.be

PRESIDENT

Nicolas DESPONTIN

TRESORIER

Pascal CROHIN
Tresorerie@bbcbrainois.be

La Charte Sportive du Royal BBC Brainois

1. Message du Comité

Afin de garantir un bon esprit sportif au sein du Royal BBC Brainois, le Comité souhaite rappeler à tous les entraîneurs, joueurs, membres et parents sa position claire en matière d'éthique sportive.

Bien que le club soit ouvert à toutes et à tous, il est avant tout orienté principalement vers **le basket de compétition**, et non vers une pratique uniquement récréative. Il est évidemment essentiel que chacun trouve de l'amusement dans la pratique du basket, mais le club poursuit également des objectifs de **développement et de progression sportive**, afin de permettre à chacun de développer pleinement son potentiel, dans la mesure des moyens disponibles.

Les **valeurs fondamentales** du club sont :

- Le respect de soi et des autres (coéquipiers, entraîneurs, adversaires, arbitres, membres du comité...);
- L'effort, la volonté, l'esprit d'équipe ;
- L'attitude sportive : on gagne ensemble, on perd ensemble.

Dès lors, pour favoriser un meilleur « vivre ensemble » le comité rappelle quelques directives.

Dans cette optique, et afin de favoriser une meilleure cohésion, le Comité tient à rappeler les lignes directrices suivantes :

Aucun écart de langage, geste déplacé ou attitude antisportive ne sera toléré de la part des joueurs, formateurs, membres, ou parents, que ce soit lors des entraînements, des matchs ou sur les réseaux sociaux. Chaque membre, joueur ou non, s'engage à respecter les principes énoncés dans cette charte, sur et autour des terrains. Il est attendu de tous un **comportement exemplaire**, à tout moment, dans le respect de l'image du club.

Tout comportement jugé inapproprié pourra faire l'objet d'un **suivi disciplinaire** par le Comité et éventuellement d'une sanction interne pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive du club.

Inversement, tout membre qui s'estime victime d'un comportement déplacé ou contraire à l'esprit du club peut, en toute confidentialité, en parler au Comité.

Le basket-ball est un **sport collectif**, qui nécessite un véritable **esprit d'équipe** avant, pendant et après les entraînements ou les matchs. La recherche de l'épanouissement personnel et collectif



SECRETAIRE

Isabelle Demol
Secretariat@bbcbrainois.be

PRESIDENT

Nicolas DESPONTIN

TRESORIER

Pascal CROHIN
Tresorerie@bbcbrainois.be

passer aussi par une bonne condition physique, ainsi que par l'acquisition constante de compétences techniques et tactiques.

La signature d'une licence au Royal BBC Brainois implique l'acceptation de la présente Charte Sportive, qui a pour but de faciliter la vie au sein du club. Conformément aux statuts de l'ASBL, le conseil d'administration bénévole est souverain pour sanctionner tout manquement à ces règlements.

2. Règles de vie commune et engagements

a) Équipement et matériel :

Toute personne (licencié, parent, visiteur...) doit respecter les locaux sportifs et le matériel appartenant au club. Chaque joueur est responsable du matériel mis à disposition : tenues, ballons, chronos, etc. Le comité rappelle que **seuls les formateurs** du Royal BBC Brainois sont autorisés à accéder aux espaces de rangement (alcôves). Le maintien en ordre de ces espaces est de la responsabilité **collective** des formateurs.

La préparation du terrain avant les rencontres (mise en place des bancs, table de marque, chrono, gradins...) doit être effectuée avec la participation des **formateurs, délégués, parents, et joueurs**.

Toute **dégradation volontaire** entraînera une sanction décidée par le Comité.

b) Comportement :

En souscrivant une licence au sein du Royal BBC Brainois, chaque licencié s'engage à suivre les règles suivantes :

i. L'assiduité

Il s'engage à être assidu **aux entraînements et aux matchs** (championnat, coupe). Le respect des **horaires et lieux de rendez-vous** communiqués par le formateur est impératif.

En cas d'absence imprévue (maladie, blessure,...) ou programmée (vacances, examens, raisons professionnelles,...), le licencié ou l'un de ses proches est tenu de **prévenir rapidement** le formateur.



SECRETAIRE

Isabelle Demol
Secretariat@bbcbrainois.be

PRESIDENT

Nicolas DESPONTIN

TRESORIER

Pascal CROHIN
Tresorerie@bbcbrainois.be

ii. Le respect

À l'entraînement comme en match, tout licencié doit faire preuve de **respect** envers ses coéquipiers, adversaires, formateurs, officiels, bénévoles du club et spectateurs. Tout manquement à cette règle pourra être sanctionné.

iii. Propreté du banc et des vestiaires

Les joueurs sont invités à se **changer dans les vestiaires**. Après chaque activité (entraînement ou match, à domicile ou en déplacement), **le banc et le vestiaire doivent être laissés propres** : déchets jetés, flaques essuyées avec la raclette mise à disposition. La propreté des vestiaires et du banc relève de la responsabilité conjointe des **joueurs**, du **formateur** et des **délégués**.

iv. Soutien du club dans ses Events

Le club organise plusieurs activités (soupers, stages, tournois...) qui ont pour but de **renforcer la cohésion du club** tout en **soutenant ses finances** (entretien des infrastructures, licences AWBB, équipements...).

La participation active de tous (joueurs, parents, formateurs) est encouragée.

v. Rechercher, en fonction de ses relations, des partenaires qui sont en capacité de soutenir financièrement le club

La volonté du club d'accueillir le plus grand nombre de licenciés, tout en offrant une formation et un environnement de qualité, nécessite des efforts financiers et humains importants que seule une cotisation annuelle ne peut couvrir. Sur le plan financier, en complément aux cotisations et aux revenus de la cafétéria, le soutien de **sponsors** est essentiel. Chaque membre est invité, dans la mesure de ses moyens, à **valoriser les partenaires du club** et à **rechercher activement de nouveaux soutiens** dans son entourage.

vi. Point spécifique pour les formateurs

Les formateurs doivent veiller à être en ordre sur le plan administratif, notamment en disposant d'une **licence d'entraîneur valide** auprès de l'AWBB. Ils ont l'obligation de **suivre leur formation continue (clinics)**, condition indispensable au maintien de leur agrément et de leur reconnaissance fédérale. Ils s'engagent à collaborer de manière constructive et régulière avec le **Directeur Technique (DT)** du club, afin d'assurer la cohérence pédagogique et sportive des équipes. En toutes circonstances, ils doivent adopter un comportement exemplaire et incarner les **valeurs du club**, tant auprès des joueurs que de leurs familles.



SECRETAIRE

Isabelle Demol
Secretariat@bbcbrainois.be

PRESIDENT

Nicolas DESPONTIN

TRESORIER

Pascal CROHIN
Tresorerie@bbcbrainois.be

3. Discipline

a) Amendes :

Si le non-respect des lois et règlements imposés par l'AWBB par un licencié venait à entraîner une **sanction financière** pour le club (fautes disqualifiantes ou techniques, non-qualification du joueur ...), celle-ci sera **entièrement à sa charge**.

En cas de non-paiement, le Comité se réserve le droit d'exclure le joueur.

b) Conduites antisportives :

Une attention particulière doit être portée sur la sportivité. Toute attitude **violente, irrespectueuse ou insultante**, qu'elle vise un arbitre, un adversaire, un encadrant ou un bénévole, fera l'objet d'une **sanction décidée par le Comité**, pouvant aller jusqu'à l'**exclusion définitive** du club.

c) Échelles des sanctions :

En fonction de la nature et de la gravité du manquement, le Comité pourra appliquer les sanctions suivantes :

- Travaux d'intérêt général au sein du club (arbitrage, entraînement de jeunes, tenue de table...);
- Suspension de match (s)
- Rétrogradation d'équipe (pour nos jeunes séniors)
- Exclusion définitive du club

Chacun, à son niveau, contribue au bon fonctionnement et à le bon esprit du Royal BBC Brainois. Le Comité vous souhaite à toutes et à tous une saison sportive remplie de progrès, de respect et de plaisir !